

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

AIN

BUGEYSUD TRIMAX

ORDURES MÉNAGÈRES | TRI | DÉCHETTERIES



**Composteurs
en vente à la
déchetterie*
[25 €]**

MODALITES DE RETRAIT

* Déchetteries de Belley,
Culoz ou Virieu le Grand
(se munir d'une photocopie
d'un justificatif de domicile)

Le compost

Simple à réaliser !

Un engrais naturel et gratuit !

Communauté de communes BUGEY SUD – 34 Grande Rue – 01300 Belley

Tél. 04 79 81 41 05 – www.ccbugeysud.com

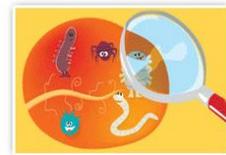
POURQUOI COMPOSTER ?



- Pour participer à la réduction de nos déchets
- Pour protéger l'environnement en évitant l'emploi de produits chimiques
- Pour limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à traiter, c'est moins de transport et moins d'incinération !
- Pour obtenir un engrais naturel, sain et gratuit

Les animaux et micro-organismes du sol migrent dans le mélange pour transformer les matières organiques en une riche substance très utile en jardinage : l'humus.

Au bout du processus de compostage (de 7 à 12 mois), on obtient un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.



Signe que votre compost se porte bien : il héberge de nombreux habitants tels que cloportes, vers de terre, myriapodes, arachnides



La mise en place de mon composteur *

- Placer votre composteur dans un endroit mi-ombragé et à l'abri du vent.
- Posez votre composteur **sur de la terre ferme** (ameubler le sol avant).
- **Remplir le fond du composteur d'une couche de terre** afin d'attirer les vers de terre et autres micro-organismes (l'ortie, la prêle ou la camomille sont aussi d'excellents activateurs pour démarrer le processus de décomposition).
- Puis remplir petit à petit le composteur avec vos déchets de cuisine et de jardin.

★ *Composteur fabriqué en France en plastique recyclé (280 litres).*

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Elle dégage une température de plus de 65°C, ce qui hygiénise le compost et tue une grande partie des graines.

Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter 3 règles simples :

LES REGLES D'OR



Mélanger :

Mélanger les différentes catégories de déchets permettra d'activer la fermentation bactérienne. Il faut mélanger des catégories opposées :

Déchets verts,
mous, humides
(riches en azote)

Déchets de cuisine, feuilles
vertes, herbe, purin d'ortie...

Déchets équilibrés

Taille de haies vertes,
mauvaises herbes âgées,
déchets du potager, foin,
fumier pailleux...

Déchets bruns,
rigides, secs
(riches en carbone)

Feuilles mortes, broyat de
végétaux, plantes sèches...

Aérer :

Aérer les matières permettra de favoriser la maturation et d'éviter l'apparition de mauvaises odeurs.

Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage. Il est donc important :

- que les orifices d'aération inférieurs et supérieurs du composteur soient ouverts (fermés en période hivernale),
- d'intégrer des matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets (broyat de végétaux),
- de réaliser un brassage régulier à l'aide d'une fourche.

Surveiller l'humidité :

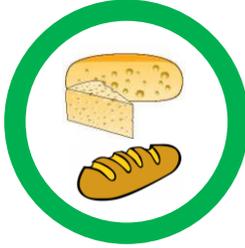
Surveiller le taux d'humidité de votre compost permettra de favoriser le processus de transformation. Pour que le compost ne soit ni noyé, ni desséché, humidifier par temps sec et couvrir en cas de fortes pluies.



QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



Les déchets de cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, fruits et légumes abîmés, épluchures, noyaux, fromage, pain, pâtes, riz... **Les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, taille de haies, fleurs fanées... **et en petite quantité**, les mouchoirs en papier et essuie tout non imprimés...



Quelques conseils :

- **Tonte de pelouse** : en petite quantité dans le compost, et de préférence séchée au soleil avant.
- **Herbes indésirables vivaces** (lierres, liseron..) : les faire sécher quelques jours au soleil avant.
- **Broyer** les branches et tailles de haies (Le SIVOM du Bas-Bugey propose un service de broyage des végétaux à domicile : réservation au 04.79.81.01.99).

ET NE PAS COMPOSTER ?

Eviter toutes substances chimiques, poussières de ménage, couches, viande, poisson, plastique, verre, métal, huile de friture...

